



Dossier de la Semaine

GARANTIE CONTRACTUELLE : COMMENT FAIRE VALOIR SES DROITS ?

Pour faire valoir les dispositifs de la garantie, le consommateur dispose de différents recours possibles qui doivent impérativement être effectués dans un ordre bien précis.

C'EST COMBIEN ?

LES COÛTS MOYENS DES MARCHÉS DE LA SEMAINE

PRODUIT DE SAISON

LES VERTUS DE LA ROSELLE

ASTUCE DE LA SEMAINE

RETIRER LA ROUILLE SUR LES USTENSILES EN ACIER



SCANNEZ POUR ACCÉDER AUX NUMÉROS PRÉCÉDENTS !



Dans la lignée de la Journée Mondiale des droits des consommateurs célébrée le 15 mars de chaque année, nous vous parlons la semaine dernière du droit de garantie qui est fait partie d'un des huit droits fondamentaux des consommateurs, à savoir le droit à la réparation. Après une présentation des principes du droit de garantie et les dispositions légales qui l'entourent, la suite du DOSSIER DE LA SEMAINE vous explique les voies de recours dont disposent les consommateurs pour faire respecter le droit de garantie.

Outre son délicieux goût, le jus de Bissap renferme de nombreuses vertus pour booster l'organisme. A découvrir dans la rubrique LE PRODUIT DE SAISON.

La rouille sur un couteau, une fourchette, une cuillère est un phénomène naturel qui est accentué à chaque lavage de la vaisselle. Comment protéger ses ustensiles malgré les fréquents lavage ? L'ASTUCE DE LA SEMAINE propose quelques conseils pratiques et simples pour enlever la rouille sur les ustensiles en acier.

Les Comités Locaux de Lutte contre la Vie Chère sont les prolongements du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère dans les différentes régions. Installés depuis 2021, ils sont en action sur l'ensemble du territoire. Découvrez désormais chaque semaine leurs activités dans la rubrique LES COMITES LOCAUX EN ACTION. Cette semaine, nous vous présentons les activités du Comité local de San-Pedro.

Sans oublier la rubrique C'EST COMBIEN ? qui vous livre les tendances du marché des produits de grande consommation. Du vivrier aux produits manufacturés en passant par les produits frais.

Pour terminer sur un sourire, rendez-vous dans notre rubrique HUMOUR, pour démarrer la semaine dans la bonne humeur.

Parce qu'ensemble c'est possible !

Dr Ranie- Didice BAH-KONE

Sécrétaire Exécutive du CNLVC

C'est Combien ?

Chaque semaine, nous faisons le tour des marchés pour vous livrer les prix moyens des produits de grande consommation, du vivrier aux produits manufacturés, en passant par les produits frais, etc.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DE LA SEMAINE

PRODUIT	COÛTS MOYENS FR/KG						TENDANCE DES PRIX
	ABIDJAN	SAN PEDRO	BOUAKÉ	YAMOOUSSOUKRO	MAN	KORHOGO	
PRODUIT VIVRIERS							
PRODUIT DE SAISON							
IGNAME KPONAN (kg)							
IGNAME "KPONAN GHANA" (kg)	600						
IGNAME KLEGLE	450	450	350	700	600	500	■
IGNAME BETE BETE	350	350	300	350	350	300	■
MANIOC (kg)	350	300	300	200	500	300	■
PATE DE PLACALI (kg)	300				250		■
POMME DE TERRE (kg)	600	650	600	600	600	650	■
BANANE PLANTAIN (kg)	350	300	250	500	250	350	■
AVOCAT (kg)	300	400	400	500	500	500	■
HUILE ROUGE (L)	1500				1300		▼
OIGNON BLANC (kg)	600	600	500	500	500	500	■
OIGNON VIOLET - NIGER-BF (kg)	500	500	350	500	400	500	▼
TOMATE TYPE SALADE (kg)	700	800	800	700	1500	800	▼
PIMENT FRAIS (kg)	800	950	900	500	250	700	■
PIMENT SEC (kg)	5000						■
AUBERGINE N'DROWA (kg)	550	500	700	500	400	500	■
GNANGNAN (kg)	1600						■
POIVRON (kg)	1200	1500	600	1700	2000	1700	■
CONCOMBRE (kg)	450	500	350	400	700	300	■
COURGETTE (kg)	350	400	350	500	300	300	■
HARICOT VERT (kg)	1000	800	700	1600	700	1300	■
CHOU (kg)	350	400	350	600	400	350	■
NAVET (kg)	800	1000	500	600	1000	1000	■
GOMBO (kg)	1100	1000	1000	500	900	1300	▼
CAROTTE (kg)	1300	1500	1500	2000	1500	1500	■
PATE ARACHIDE (400 g.)	1000		1000	500	1400		
PATE PISTACHE(400 g.)	2000		1000	1000			
PATE DANACARDE(500 g.)	2000						
GRAINE DE PALME (kg)	250	250	200	300	150	300	■
GOMBO SEC EN POWDRE (400g.)	700		500	500	700		
PATATE DOUCE (kg)	300	400	500	500	400	250	■
VOS PROTEINES							
VIANDE DE BŒUF SANS OS (kg)	3000	3000	3000	3200	3000	2500	■
VIANDE DE BŒUF AVEC OS (kg)	2800	2600	2500	2500	2500	2000	■
DINDE (kg)	5000						
LAPINS (kg)	5000						
PINTADE (kg)	5500						
POULET DE CHAIR (kg)	2000	2100	2200	2200	2200	2000	■
PATTES DE POULETS (kg)	1200						
PONDEUSES (kg)	2700		2700	2700	4000		■
POISSON SOSSO IMPORTE (kg)	2500						■
POISSON MAGNE FRAIS MOYEN (4 unités)	250						
POISSON MAGNE SEC MOYEN(4 unités)	500						
POISSON CHINCHARD IMPORTE (kg)	1800						■
POISSON CARPE IMPORTE (kg)	2000						■
POISSON CARPE AQUACULTURE (kg)	3250						
POISSON THON (kg)	850						
POISSON MAQUEREAU IMPORTE (kg)	1500						■
POISSON MACHOIRON IMPORTE (kg)	1750						
VIANDE DE MOUTON (kg)	4300		4000	4000	5000		■
KPLO (unité moyen)	500			500			■
ESCARGOT (LOT DE 4 MOYENS)	1500						
VIANDE DE PORC (kg)	2000			1200			
COTE DE PORC (kg)	1100			1200	1200		
PATTE DE PORC (kg)	900			1200	1200		
PATTE DE BŒUF (kg)	1200			2500			
PRODUIT FRAIS							
FRUIT							
ANANAS (kg)	350	500	500	400	300	500	■
CITRON (kg)	400	500	875	450	875	800	■
ORANGE (kg)	350	200	250	125	250	300	■
NOIX DE COCO (pièce taille moyenne)	150						
BANANE DESSERT (kg)	400	400	350	350	400	400	▲
PAPAYE (kg)	380	400	200	250	100	500	▼
MANGUE (kg)				500			
RIZ LOCAL WITA 9 (kg)	500	500	500	400	450	400	■
RIZ LOCAL DANANE (kg)	600			350	500		
MAIS (kg)	500				150		
SOJA (kg)	800		800	800			
FARINE DE SOJA (kg)	900						
MAIS DECORTIQUE (kg)	350						
MAIS POWDRE - KABATO (kg)	500			500			
PISTACHE (kg)	2250						
ARACHIDE DECORTIQUES (kg)	800	900	800	1000		650	
MIL (KG)	550	500	600	350			
FARINE DE MIL (kg)	500						
AMANDE DE CAJOU (100 gr.)	1000			1000			
SORGHO (kg)	700						
SESAME (kg)	1500						
NIEBE (kg)	700						
FONIO (kg)	1500		900				
DIVERS							
SUCRE ROUX (kg)							
SUCRE BLANC (kg)							
LAIT LIQUIDE (L)							
GINGEMBRE (kg)	450						
FEUILLE DE BISSAP (kg)	3000						
TOMI (kg)	1000						

LES VERTUS DE LA ROSELLE

Outre son délicieux goût, le jus de Bissap renferme de nombreuses vertus pour booster l'organisme. A découvrir.

Atouts Nutritionnels et Bénéfices Santé

BONNE POUR LA DIGESTION ET LE TRANSIT

La fleur de roselle permet de prévenir les maux gastriques et de lutter contre les inflammations du colon. Elle facilite la digestion par la même occasion et revitalise l'organisme. Sa teneur en oligo-éléments aide à la prolifération des bonnes bactéries essentielles pour le système digestif. Après un repas particulièrement copieux, vous pouvez consommer un thé à la fleur de roselle pour faciliter le processus de digestion.

BONNE POUR LE CUIR CHEVELU

La fleur de roselle, réduite en poudre, aide à lutter contre les pellicules et les poux. Si vous avez des pellicules, vous pouvez vous faire un masque capillaire à l'aide de la poudre obtenue ou vous laver régulièrement les cheveux avec de l'eau infusée à la fleur de roselle. Et si vous désirez donner à vos cheveux de l'éclat et une couleur plus vive, vous pouvez utiliser cette poudre comme teinture naturelle.



BONNE POUR LA PEAU

La fleur de roselle diminue les manifestations liées aux dermatoses, à l'eczéma et aux allergies. On l'utilisera dans ce cas par voie externe, sous forme de cataplasmes à poser localement.



BONNE PENDANT LA GROSSESSE

Dans le cas particulier des grossesses à risque, il est recommandé de consommer la fleur de roselle en infusion ou toute autre forme de votre préférence durant les premiers mois de grossesse. Les vitamines naturelles et acides de fruits qu'elle contient vous aideront à passer le premier trimestre.



Saisonnalité

De fin mars à septembre

Zone de production

Zones urbaines et péri-urbaine d'Abidjan et de Yamoussoukro.



BOITES ÉCONOMIQUES

400 G
1800 F*



400 G
2000 F*



LAIT
ENTIER 28%

* PRIX MAXIMUM CONSEILLÉ

LAITY, LE MAXIMUM D'ÉNERGIE





Dossier de la Semaine

GARANTIE CONTRACTUELLE : COMMENT FAIRE VALOIR SES DROITS ?

Dans la lignée de la Journée Mondiale des droits des consommateurs célébrée le 15 mars de chaque année, nous vous parlons la semaine dernière du droit de garantie qui est fait partie d'un des huit droits fondamentaux des consommateurs, à savoir le droit à la réparation. Après une présentation des principes du droit de garantie et les dispositions légales qui l'entourent, la suite du DOSSIER DE LA SEMAINE vous explique les voies de recours dont disposent les consommateurs pour faire respecter le droit de garantie.



Vous avez acheté un produit qui est encore sous garantie et celui-ci est défectueux ? Le vendeur refuse de prendre en charge la réparation de votre appareil ou de le remplacer ? Le vendeur vous renvoie vers le fabricant pour la prise en charge de la garantie ? Et à son tour, le fabricant vers le vendeur ? Pour faire valoir les dispositifs de la garantie, le consommateur dispose de différents recours possibles qui doivent impérativement être effectués dans un ordre bien précis.

1. LE REGLEMENT A L'AMIABLE

Si vous avez un désaccord avec un vendeur sur les dispositifs de la garantie, la première chose à faire, c'est de chercher à trouver un accord à l'amiable. Le plus souvent, vous devez faire une simple déclaration en fournissant au vendeur ou au fabricant le justificatif de l'achat (bon de livraison, ticket de caisse, facture normalisée...). Ce justificatif doit prouver que vous avez bien acheté ce bien à une date précise. Si vous ne parvenez pas à trouver un accord à l'amiable satisfaisant, vous pouvez alors passer à la deuxième étape.



2. LA MISE EN DEMEURE

Si le vendeur ou le fabricant refuse d'appliquer les conditions de sa garantie (réparation ou remboursement), vous pouvez le mettre en demeure, c'est-à-dire lui accorder un délai pour respecter ses obligations. Pour ce faire, vous devez lui envoyer une lettre par courrier recommandé avec accusé de réception. Dans ce courrier, précisez les éléments de la garantie que vous voulez faire jouer. Joignez au courrier tous les documents concernant votre

situation et susceptible d'étayer vos propos.

En effet, le vendeur est tenu des garanties qui sont mises à sa charge par la loi et ne peut en aucun cas vous renvoyer vers le fabricant lors de votre demande de prise en charge. Tout refus de prise en charge fondé sur cet argument n'est pas recevable, même si cet argument est souvent utilisé par les vendeurs pour se dégager de leur responsabilité. Le vendeur doit lui-même régler le problème de son client et pourra ensuite se retourner contre le fabricant.

3. LA JUSTICE

Le vendeur maintient son refus de prise en charge alors que vous remplissez les conditions de mise en œuvre des garanties légales ou commerciale ? Dans ce cas, vous pouvez agir devant les tribunaux. En effet, si aucune solution n'a été trouvée ni via un accord à l'amiable ni par la mise en demeure, vous pouvez porter l'affaire devant les tribunaux en vous faisant accompagner par un avocat en saisissant le tribunal judiciaire compétent. Cela peut être celui du siège social du vendeur ou celui du lieu de la livraison du bien défectueux, ou encore celui du lieu de votre résidence.

Les associations de consommateurs jouent un rôle essentiel dans la panoplie des recours possibles. En effet, se faire assister par une organisation de défense des droits des consommateurs est une voie de recours privilégiée pour obtenir réparation des préjudices économiques du quotidien. Individuellement ou par une action de groupe, il est possible d'engager une négociation à l'amiable ou une action en justice pour obtenir réparation.



RAMADAN 2023 : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA SUR LE TERRAIN POUR S'ASSURER DE LA DISPONIBILITE DES STOCKS

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Dr Souleymane Diarrassouba a effectué une série de visites terrains, le mercredi 22 mars 2023 pour s'assurer de la disponibilité des produits de grande consommation en cette période de forte consommation qu'est le Ramadan.

La zone industrielle de Yopougon, à Treichville en zone portuaire, à Marcory et à Treichville à la zone 3, le Ministre Souleymane Diarrassouba a parcouru divers entrepôts. Ces différentes visites se situent dans le cadre de la vérification de la disponibilité des stocks, en vue de répondre aux nombreux besoins liés au mois de Ramadan notamment le riz, le sucre, l'huile, le lait et les pâtes alimentaires.

Il a ainsi pu constater que tous les entrepôts sont bien achalandés et que

les stocks disponibles permettent de couvrir les trois prochains mois de consommation.

Se satisfaisant des différentes dispositions prises, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME a invité les populations à ne pas céder à la panique et se précipiter pour constituer des stocks. Selon lui, en effet, ces stocks étant largement suffisants pour les prochains mois de consommation. Mieux, il a assuré que les prix plafonnés sont toujours en vigueur et que ses équipes sont sur le terrain sur l'ensemble du territoire.

COMITE LOCAL DE SAN PEDRO

Le mercredi 22 mars 2023, Sous la présidence du Préfet de région, Préfet du département de San-Pedro, président du Comité local de lutte contre la vie chère, s'est tenue la célébration annuelle de la Journée Mondiale de défense des Droits des Consommateurs avec pour thème Face a la cherté de la vie: Reponse du pouvoir public; responsabilité des consommateurs

A cet effet les populations de la région de San-Pedro ont été instruites sur les mesures gouvernementales pour la préservation du pouvoir d'achat et exhortés à faire respecter leurs droits.





Astuce de la Semaine

RETIRER LA ROUILLE SUR LES USTENSILES EN ACIER

La rouille sur un couteau, une fourchette, une cuillère est un phénomène naturel qui est accentué à chaque lavage de la vaisselle. Comment protéger ses ustensiles malgré les fréquents lavage ? L'ASTUCE DE LA SEMAINE propose quelques conseils pratiques et simples pour enlever la rouille sur les ustensiles en acier.

MODE D'EMPLOI

1. Procurez-vous du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude. Mélanger 2 volumes de vinaigre blanc pour 1 volume de bicarbonate de soude
2. Appliquer la solution sur votre objet rouillé. La réaction mousseuse va contribuer à dissoudre la rouille.
3. Rincez les ustensiles au vinaigre blanc et ensuite à l'eau claire.

Humour de la Semaine






Infoline Secrétariat Exécutif

Responsable : **Dr Ranie-Didice BAH-KONE**

Tel. : **+225 25 21 01 79 99** - Email : **raniebah@yahoo.fr**

Localisation : **Cocody-Angré, en face de la CNPS**

www.cnlvc.ci

 conseil national de lutte
contre la vie chère

 N° vert : 25 21 01 79 99



cnlvc
Conseil National de Lutte
contre la Vie Chère

Ensemble c'est possible

COM'ON
COMMUNICATION

Editeur :

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION
DES PME

Rédacteur en chef :

Secrétariat Exécutif du CNLVC

Rédaction : **COM'ON** :

Marie-Emile KABLANTCHI

Regie : **MOUSTIK SARL**

Standard : **+225 27 22 41 16 62**

Email : **commercial@comon.ci**

Localisation : **2 Plateaux Vallon - Rue des Jardins**

Production et Distribution : **COM'ON**